

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DU HAUT-BUGEY IFAS

1 route de Veyziat

CS 20100

01117 OYONNAX Cedex

Mail : sec.ifas@ch-hautbugey.fr

Site : www.ch-hautbugey.fr



2022

FORMATION INITIALE

organisée par

l'IFAS DU HAUT-BUGEY

PUBLIC CONCERNE / PREREQUIS

Tout public (17 ans minimum)

Sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien de 15 à 20 mn
[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0087 du 09/04/2020 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Dispense de sélection pour ASHQ sous certaines conditions
[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0088 du 14/04/2021 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

PARTICIPANTS

Quota de 29 places

DATES

03 janvier-02 décembre 22

DUREE

Parcours complet : 1 540 heures soit 22 semaines de cours et 22 semaines de stage

Parcours allégé : durée variable selon le diplôme acquis antérieurement

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0135 du 12/06/2021 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

LIEU

IFAS du Haut-Bugey
Centre Hospitalier Oyonnax

TARIF

Parcours complet :

Financement personnel : 6500 €.

Financement employeur : 7300 €.

Parcours allégés : tarif horaire 9.50 €, à calculer selon le diplôme antérieur.

Gratuité pour les jeunes en poursuite de formation ou les demandeurs d'emploi (coût pris en charge par la Région)

INSCRIPTION

Télécharger le dossier d'inscription

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

En regard de cette définition du métier, les objectifs pédagogiques sont :

- Organiser le parcours de formation de l'élève en lui permettant d'acquérir progressivement les savoirs, savoir-faire et savoir-être et par conséquent les 11 compétences aides-soignantes
- Accompagner l'élève dans l'appropriation des 3 missions reflétant la spécificité du métier d'aide-soignant que sont l'accompagnement de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale, la collaboration au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences et la contribution à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel
- Permettre à l'élève de développer les ressources nécessaires à son apprentissage
- Accompagner l'élève dans la construction de son identité professionnelle et dans la préparation de son projet professionnel

LE CONTENU

Cf page suivante

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux / Travaux dirigés
- Travaux personnels guidés d'une durée de 35h
- Travaux de groupe / Ateliers pratiques / Ateliers d'écriture
- Simulation en santé
- Analyses des pratiques et étude de situations d'apprentissage
- Suivi pédagogique individualisé de 7 h et suivi collectif

LES INTERVENANTS

- Médecins, / Cadres de santé, / Professionnels paramédicaux,
- Aides-soignants, / Psychologue, / Représentants d'association,
- Personnel administratif,
- Formateurs IFAS.

LE CONTENU

Conforme au référentiel de formation :

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0135 du 12/06/2021 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

10 modules de formation et 11 compétences aides-soignantes répartis en 5 blocs de compétences :

- Bloc 1 : accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne ;
- Bloc 2 : évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ;
- Bloc 3 : information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ;
- Bloc 4 : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ;
- Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

- Apprentissage théorique à l'IFAS

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé d'une durée de 35 heures** dans les trois premiers mois de formation
- **Module 1** : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ;
- **Module 2** : Repérage et prévention des situations à risque ;
- **Module 3** : Évaluation de l'état clinique d'une personne ;
- **Module 4** : Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement ;
- **Module 5** : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée ;
- **Module 6** : Relation et communication avec les personnes et leur entourage ;
- **Module 7** : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs ;
- **Module 8** : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés ;
- **Module 9** : Traitement des informations ;
- **Module 10** : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques.

- Apprentissage clinique en stage : Quatre périodes de stage :

- **3 stages de cinq semaines** qui doivent permettre d'aborder les contextes de prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë et d'une personne dont l'état de santé est stabilisé ;
- **Un stage de sept semaines en fin de formation** correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences.

Au moins une période clinique effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Stages prospectés par l'institut avec possibilité de demandes individuelles. Elaboration du parcours de stage en collaboration avec l'Elève.

LE CONTENU - suite

Les élèves en parcours allégé en raison d'un diplôme antérieur peuvent être dispensés de certains modules et stages notamment :

- Baccalauréat SAPAT et ASSP
- DE Auxiliaire de puériculture
- DE Ambulancier
- DEAES
- Assistant de régulation médicale
- Titre professionnel d'auxiliaire de vie aux familles
- Titre professionnel d'agent de soins médico-social

MODALITES D'EVALUATION

Des modules :

- Etude de situations individuelles ou collectives
- Pratiques simulées
- Etude de situation identifiée en milieu professionnel

Les évaluations normatives à l'IFAS peuvent être précédées de travaux dirigés préparatoires

Des stages :

- Evaluation des 11 compétences et des activités aides-soignantes en milieu professionnel

L'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant est obtenu par la validation de chaque bloc de compétences avec la moyenne aux évaluations des modules correspondants et la moyenne pour chacune des compétences correspondantes évaluées en milieu professionnel.

POURSUITE DES ETUDES

- Formation assistant de soins en gérontologie
- Etudes d'infirmières

CONTACT

Sophia BOUKER, secrétaire

04 74 73 11 21

sec.ifas@ch-hautbugey.fr

Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite